



POURQUOI VOTER CSMF AUX ELECTIONS URPS 2021

HISTORIQUE

De tout temps, la CSMF a soutenu et défendu les cardiologues dans leurs revendications, quel que soit leur secteur, leur permettant d'exercer dans les meilleures conditions.

LA SITUATION ACTUELLE

Celle-ci est dominée actuellement par une démographie en berne, une féminisation de la profession et une difficulté des jeunes générations à s'installer en libéral.

L'exercice coordonné est la règle mais ce n'est pas la norme ; chacun pouvant continuer à s'installer comme il le souhaite, où il le souhaite et ceci le plus longtemps possible.

C'est dans l'ADN de notre syndicat qui nous lie fortement à la CSMF.

C'est ce que l'on appelle la liberté dans toutes ses dimensions : la liberté d'installation, la liberté pour le patient de choisir son médecin, le paiement à l'acte prépondérant mais aussi la liberté de pouvoir continuer à travailler dans les meilleures conditions possibles en conservant une qualité de vie satisfaisante.

C'est aussi le respect de la profession, le respect de notre expertise et de notre projet médical (équipe de soins spécialisés qui vient d'être agréée par l'ARS).

VOTER CSMF

- **C'est voter pour un Syndicat polycatégoriel qui respecte la coordination MG-Cardio** et qui va nous défendre lors des négociations conventionnelles ; la CSMF a su dire non à la Caisse d'Assurance-maladie quand les conditions n'étaient pas respectées : ces négociations devraient reprendre à partir du mois de mai prochain.
- **C'est voter pour exprimer nos revendications tarifaires** (respect de la cotation de l'ETT, de l'association d'actes techniques, de la possibilité un acte technique avec la MCU, de valoriser l'acte de coroscanner).
- **C'est voter pour mettre en place rapidement la maîtrise de stage pour les nouveaux médecins** afin de rendre plus attractive la profession ; parallèlement, il conviendra d'aider les médecins pour leur départ à la retraite : dans tous les cas, il s'agit de valoriser le cabinet médical.
- **C'est voter pour une négociation optimale de nos contrats en clinique** et ainsi pouvoir bénéficier de matériels lourds innovants (IRM, salle hybride, coronarographie,...).
- **C'est voter pour un Syndicat de services, sensible aux préoccupations des cardiologues** et qui les accompagnera pendant tout leur parcours professionnel parallèlement aux innovations nécessaires à la transformation du système de santé.

Ainsi, nous retrouvons sur la liste des Spécialistes CSMF Ile de France dont je suis responsable, 9 cardiologues dont 3 sont en position éligibles.

**SUIVEZ-NOUS,
FAITES-NOUS CONFIANCE,**

Votez CSMF lors des prochaines élections URPS qui auront lieu du 31 mars au 7 avril 2021

Dr P. Assyag
Président

Dr D. Guedj
Secrétaire Générale

Dr J.M. Walch
Trésorier